

6. La valorisation des laines minérales

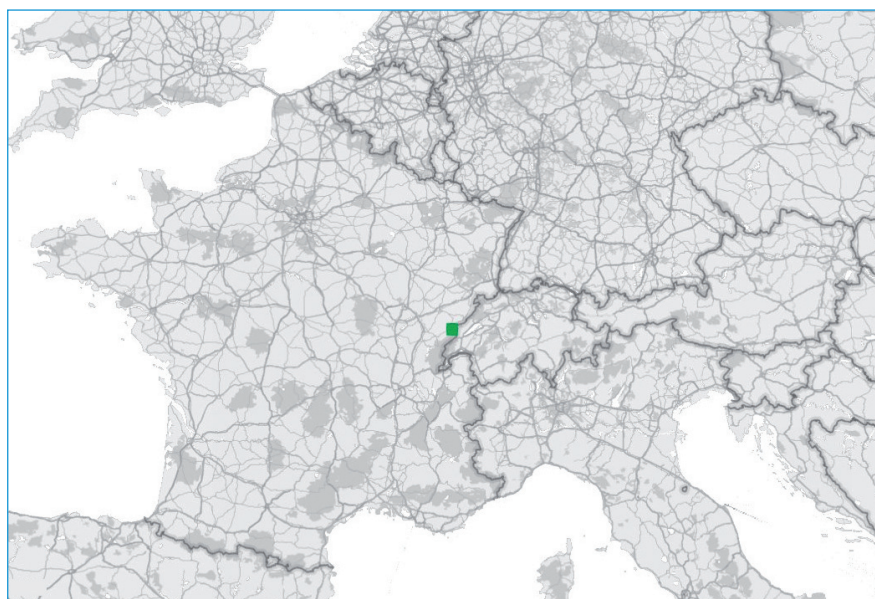
Quels déchets de laines minérales bénéficient d'une filière de valorisation ?

Aujourd'hui, seul un produit composé de laines minérales se valorise : les plafonds acoustiques. Néanmoins, des projets de R&D concernant le recyclage des laines minérales sont en cours. Les déchets de plafonds acoustiques sont répertoriés sous le code déchet 170604.

Comment valorise-t-on les plafonds acoustiques ?

L'industriel Armstrong a mis en place, en interne, une filière de recyclage des plafonds acoustiques composés de laines minérales, sous des conditions spécifiques.

Quels sont les acteurs français de la filière de recyclage des plafonds acoustiques et où se situent-ils ?

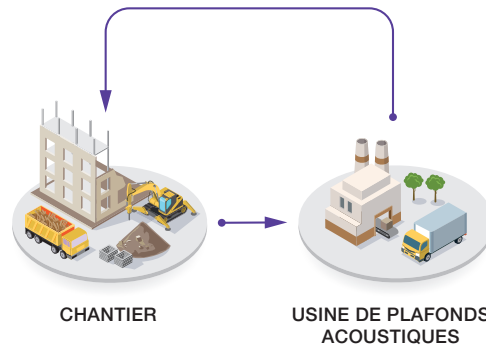


■ Préparateur matière et exutoire final

Cette cartographie ne représente pas les points de collecte de déchets mais les acteurs constituant les différentes étapes de la chaîne de valorisation du déchet. Retrouvez les points de collecte dans la partie « Pour aller plus loin ».

De quelle manière la filière est-elle organisée ?

Schéma d'organisation de la filière de recyclage des plafonds acoustiques :



Quelles sont les conditions d'acceptation des déchets de plafonds acoustiques ?

Ce cahier des charges est donné à titre indicatif. Il est donc fortement recommandé de contacter la société Armstrong pour s'assurer des conditions d'acceptation.

Reprise uniquement si le fabricant Armstrong fournit les dalles neuves du chantier de rénovation. Pas de reprise dans le cas contraire.

Déchets acceptés	Déchets refusés
Dalles et îlots acoustiques : <ul style="list-style-type: none"> ■ en fin de vie ou chute de pose ; ■ toutes marques ; ■ datées après 2000 ; ■ composées de laine de verre ou de laine de roche. 	Dalles avec fibre repeinte.
	Dalles composées de bois ou métaux.
	Tout autre déchet.
A noter : les déchets refusés dans cette filière peuvent faire l'objet d'une autre filière de valorisation.	
Conditionnement	
Minimum de 20 palettes ou big bags (2000/3000 m ²). Contenant dédié.	

Pour aller plus loin

La collecte

Les acteurs du recyclage :

- Le site de la société Armstrong
www.armstrong.fr/commlgeu/eu1/fr/fr/environnement_programme_recyclage.html